CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉRIEUR MUSIQUE ET DANSE DE LYON

FORMATION CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE PROFESSEUR DE DANSE

Disciplines classique, contemporain, jazz.

NOTICE - MODALITÉS DU CONCOURS D'ENTRÉE 2024

JE M'INFORME
Site internet
et documents à consulter

JE M'INSCRIS AU CONCOURS
ÉTAPE 1

SI VALIDATION
JE DÉPOSE MON DOSSIER
ÉTAPE 2

SI DOSSIER RECEVABLE
ÉPREUVES D'ADMISSION

SI ADMISSION :
j'intègre la promotion 11
en formation de 2024 à 2026

Conservatoire National Supérieur Musique et Danse de Lyon
3 quai Chauveau, CP 120 F-69266 Lyon Cedex 09

Mail : formation.enseignement.danse@cnsmd-lyon.fr
Tél. : 04 72 10 46 08 (entre 10h et 12h - 14h et 17h)

CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉRIEUR MUSIQUE ET DANSE DE LYON

CALENDRIER DU CONCOURS D'ENTRÉE

- **Etape 1** : Inscription en ligne du 25 avril au 23 mai 2023
  Validation de l'Etape 1 par le CNSMD Lyon au plus tard le 31 mai 2023
- **Etape 2** : Constitution du dossier et dépôt des pièces entre le 1er juin et le 13 juillet 2023
  Communication des résultats de recevabilité du dossier : le 23 septembre 2023
- **Epreuve écrite** : le 16 février 2024 (au CNSMD Lyon)
- **Epreuve pratique et entretien :** entre le 15 et le 25 avril 2024 (au CNSMD Lyon)
  Communication des résultats du concours d'entrée : à partir du 5 mai 2024
- **Entrée en formation** : juillet 2024

A CONSULTER

Site internet du CNSMD Lyon

Présentation de la formation

Annales épreuve écrite

Programme de la formation

Planning prévisionnel de la promotion n°11

A TÉLÉCHARGER

- *Etape 1 :*

Fiche d'inscription à compléter

- *Etape 2 :*

Modèle – Lettre de motivation

Modèle – Attestation d'activité professionnelle PDF

Modèle – Attestation d'activité professionnelle WORD

Tableau des expériences à compléter

Devis du cout pédagogique de la formation

CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉRIEUR MUSIQUE ET DANSE DE LYON

ETAPE 1 : INSCRIPTION

Du 25/04 au 23/05/2023 :

1. **Accédez à la plateforme d'inscription** : https://concours.cnsmd-lyon.fr/prive/
2. **Créez un espace candidat**
3. **Sélectionnez le concours** dans la catégorie « *Pédagogie* »
   puis « *CA – Formation à l'enseignement* »
   et la discipline choisie : *classique, contemporain ou jazz*

> *Attention : il n'est pas possible de s'inscrire dans une discipline différente que celle de votre Diplôme d'Etat.*

4. **Renseignez tous les champs**
5. **Déposez tous les documents** demandés sur la plateforme (voir ci-dessous)

> *Formats de documents acceptés : PDF de préférence, JPG ou PNG*

6. **Enregistrez votre inscription** en sélectionnant « Envoyer votre dossier »
7. **Payez les droits d'inscription** (88 €) par le mode de paiement de votre choix :
   - Par carte bancaire directement sur la plateforme d'inscription (recommandé)
   - Par virement bancaire à destination de « l'Agent comptable du CNSMD Lyon » et en mentionnant votre Nom et Prénom (voir coordonnées bancaires p.7)
   - Par l'envoi d'un chèque bancaire libellé à l'ordre de « Agent comptable du CNSMD Lyon » par courrier au CNSMD Lyon à l'attention de Mme Pauline Martin (Cheffe du service des Etudes par interim) - pas de mandat de la poste

> *Les droits d'inscription au concours ne sont pas remboursables.*
> *Le transfert bancaire peut entraîner des frais qui sont à la charge des candidats.*

DOCUMENTS OBLIGATOIRES A DÉPOSER - avant le 23/05 :

- **Une photo d'identité**
- **Un justificatif d'identité** (carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité).
  Pour les candidats étrangers : un extrait d'acte de naissance et la traduction effectuée par un traducteur assermenté.
- **Une copie du Diplôme d'Etat de professeur de danse** dans la discipline choisie
  - ✓ ou la copie de l'arrêté du ministère de la culture mentionnant la dispense (renommée particulière ou expérience confirmée) ou la reconnaissance (équivalence de diplôme).
- **Un Curriculum Vitae** détaillé
- **La fiche d'inscription** complétée *(à télécharger p.2)*

A partir du 31/05 :

Une fois l'étape 1 validée par le CNSMD Lyon et les frais d'inscription payés, vous recevez un e-mail de confirmation vous informant des modalités de constitution du dossier pour l'étape 2.

CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉRIEUR MUSIQUE ET DANSE DE LYON

ETAPE 2 : CONSTITUTION DU DOSSIER

Du 01/06 au 13/07/2023 :

Pour la constitution du dossier, vous devez transmettre les documents (*voir détail p.5*) permettant de justifier de vos précédentes expériences professionnelles dans la discipline choisie en fonction de l'une des trois possibilités suivantes :

- ✓ **CAS DE FIGURE N° 1 :**
  Pouvoir justifier de 2 années d'activité en qualité d'artiste chorégraphique, en continu ou non,
  ET d'une expérience d'enseignement de 600 heures, dans la discipline chorégraphique demandée.

- ✓ **CAS DE FIGURE N° 2 :**
  Pouvoir justifier de 3 années d'activité en tant qu'artiste chorégraphique, sur une période continue de cinq ans, dans la discipline demandée.

- ✓ **CAS DE FIGURE N° 3 * :**
  Pouvoir justifier de 1 année d'activité en tant qu'artiste chorégraphique, de façon continue ou non, dans la discipline demandée ;
  ET d'une expérience d'enseignement de 2 400 heures dans la discipline demandée (ou de 4 ans), de façon continue ou non.

N.B : *1 année en tant qu'artiste chorégraphique = 507 heures minimum*

** Le directeur du CNSMD Lyon peut accorder une dérogation aux personnes ne remplissant pas toutes les conditions du cas de figure n°3 après avis conforme d'une commission.*

Nous vous invitons à choisir le cas de figure correspondant le mieux à votre expérience professionnelle et pour lequel vous êtes en capacité de fournir des justificatifs.

Qu'est-ce qu'un justificatif recevable ?

Un justificatif d'activité professionnelle est un document permettant de prouver une activité de travail, fourni par un organisme ou une entreprise dite employeur.

Pour chaque activité déclarée, le justificatif doit obligatoirement contenir :

- L'identification de l'organisme / structure / entreprise employeur (nom, adresse officielle)
- L'identification de la personne signataire du justificatif (nom, prénom, fonction)
- L'identification de la personne engagée (votre nom et prénom)
- La nature de l'activité exercée (ou le poste occupé)
- La (les) date(s) de début et de fin de l'activité
- Le volume horaire total d'heures travaillées (nombre d'heures), ou la durée d'activité moyenne hebdomadaire ou mensuelle
- La discipline (classique, contemporain ou jazz)

Il est possible de transmettre plusieurs documents différents pour justifier une expérience.

En cas de besoin, un modèle de document à faire compléter par l'employeur est fourni *(à télécharger p.2)*

A titre d'exemple, les justificatifs suivants ne sont pas recevables :

- Les activités bénévoles
- Les activités futures, qui ne sont pas encore réalisées
- Les activités de figuration ne sont pas des activités d'artiste chorégraphique

CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉRIEUR MUSIQUE ET DANSE DE LYON

CONTENU DU DOSSIER A TRANSMETTRE – avant le 13/07 :

Vous recevrez, au plus tard le 1er juin, une invitation par mail vous donnant accès à un espace personnel en ligne, dédié uniquement au dépôt des pièces constitutives du dossier.

- **Une lettre de motivation** *(modèle à télécharger p.2)*
  La lettre doit être déposée en version PDF.

- **Le tableau des expériences complété** *(à télécharger p.2)*

  1. Selon le cas de figure que vous aurez préalablement choisi, les expériences portées sur le tableau devront correspondre aux justificatifs déposés.

     Ce tableau est à télécharger et à ouvrir avec un logiciel (Excel, Open Office..)
     Ce document doit être complété uniquement à partir du modèle donné.

  2. Une fois complété, le tableau doit être déposé dans votre espace personnel en ligne
     (en version Excel ou Open Office : les versions Numbers ou PDF ne sont pas acceptées)

  3. Le tableau doit être accompagné des justificatifs selon le cas de figure choisi :

     - **Des justificatifs en tant qu'artiste chorégraphique**
       Documents acceptés : Bulletins de paie, contrats de travail, attestations d'employeurs *

     - **Des justificatifs en tant qu'enseignant**
       Documents acceptés : Bulletins de paie, contrats de travail, attestations d'employeurs *

* *modèle d'attestation à télécharger p.2*

IMPÉRATIF : Les attestations fournies par les employeurs doivent mentionner la discipline du certificat d'aptitude dans laquelle vous souhaitez vous inscrire.

Formats de documents acceptés : PDF de préférence, JPG ou PNG, Excel
Les documents en version Word ne sont pas recevables

NOMMER SES DOCUMENTS :

Il peut y avoir de nombreux justificatifs : vos documents devront être nommés précisément selon les règles suivantes :

Pour la lettre de motivation : LETTRE_MOTIVATION _NOM_ PRENOM

Pour les justificatifs d'artiste : DANSE_NOM_ PRENOM _EMPLOYEUR

Pour les justificatifs d'enseignement : ENS_ NOM_PRENOM_ EMPLOYEUR

Si vous déposez plusieurs justificatifs d'un même employeur, ajoutez _1, _2, _3 …

CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉRIEUR MUSIQUE ET DANSE DE LYON

QUELQUES EXEMPLES ?

Pour chaque activité déclarée, si votre contrat de travail et les bulletins de paie ne mentionnent pas toutes les informations nécessaires *(voir p.4),* il est conseillé de transmettre en complément une attestation d'employeur *(voir modèle d'attestation à télécharger p.2, à faire compléter par l'employeur).*

Je suis intermittent du spectacle ?

Pour justifier des heures d'artiste chorégraphique réalisées en intermittence, je peux transmettre :

- Mon contrat de travail ainsi que mon dernier bulletin de paie (indiquant la nature de l'activité exercée)
- Le cas échéant, les attestations employeurs qui mentionnent la discipline et le volume horaire de ces contrats.

Je suis auto-entrepreneur, en profession libérale ou gérant d'une société ?

Pour justifier des heures d'enseignement réalisées avec ma propre structure, je peux transmettre :

- Une attestation d'activité professionnelle *(voir modèle attestation p.2)*
- Joindre la déclaration 2042 pour chaque année considérée, déclaration d'existence URSAFF ou CFE (centre de formalité des entreprises) ou extrait K bis (pour les activités commerciales) ou 2042 C (Micro BNC)

Je suis fonctionnaire ?

Pour justifier d'une longue expérience d'enseignement, je peux transmettre :

- Mon dernier arrêté de nomination ainsi que les 3 derniers bulletins de paie (indiquant la nature de l'activité exercée)
- Le cas échéant, une attestation employeur qui mentionne la discipline et le volume horaire de cette activité.

Date limite de transmission du dossier : 13/07

Communication des résultats : 23/09

Les résultats de recevabilité après étude des dossiers sont communiqués par mail.
Si votre dossier est déclaré recevable, une convocation vous sera envoyée au plus tard un mois avant chaque épreuve (voir calendrier p.2).

L'adresse email communiquée à l'inscription sera utilisée par nos services pendant toute la durée du concours.
Il est nécessaire de consulter régulièrement ses emails et les spams (selon les paramètres de votre boite).
En cas de modification de vos coordonnées enregistrées (mail, téléphone, adresse) : merci de nous en informer.

FINANCER MA FORMATION

➔ Consulter l'article « Coût pédagogique » sur le site internet

Dès l'inscription et après validation de l'étape 1

Vous devez vous renseigner et commencer votre recherche de financement.

Ces 3 documents sont à fournir aux organismes que vous sollicitez pour la prise en charge *(à télécharger p.2)* :

- Le programme de la formation
- Le planning prévisionnel
- Le devis du coût pédagogique, en fonction de votre situation (employé ou sans emploi)

Les délais de réponse pour une demande de prise en charge financière du coût pédagogique peuvent être longs. Certains organismes sont contraints de traiter les demandes un an avant l'entrée en formation : il est conseillé **d'anticiper le plus possible**. N'hésitez pas à explorer toutes les pistes de financement possible et à vous renseigner sur votre Compte Personnel de Formation.

Attention : Les réponses favorables ou défavorables pour une prise en charge des organismes financeurs doivent être portées par écrit. Ces documents pourront vous être demandés par le CNSMD Lyon.

Si vous êtes est admis en formation :

Votre plan de financement devra être transmis au CNSMD Lyon avant l'entrée en formation.

Coordonnées bancaires du CNSMD Lyon :

Domiciliation : Trésorerie Générale du Rhône
Code banque : 10071
Code guichet : 69000
N° de compte : 0000 10043 28 78
IBAN : FR76 1007 1690 0000 0010 0432 878
BIC : TRPUFRP1